

Avis de constitution

SOCIETE « DENT DE MAN TRANSPORT »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO-AVOCATIER
non loin de la grande mosquée blanche d'abobo en face
de l'immeuble coller-coller, Lot 7103, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DENT DE MAN TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES ;TRANSPORT D'ENGINS LOURDS, DE MATERIELS OU D'EQUIPEMENTS ;IMPORTATION DE VEHICULES ET VENTE DE PIECES DETACHEES ;LOCATION /VENTE DE VEHICULES ;IMPORT/EXPORT ;COMMERCE GENERAL ; PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO-AVOCATIER
non loin de la grande mosquée blanche d'abobo en face
de l'immeuble coller-coller, Lot 7103, Ilot 19

Dirigeant(s) M SAKO OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09166 du 03/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74682/GTCA/RC/2024 du 03/12/2024

